



CLUB CANIN D'ASPRES **sur BUECH**



Aspres sur Buëch, le 20 juillet 2012

Madame, Monsieur,

Le Club Canin d'Aspres sur Buëch a le plaisir de vous inviter à participer à une formation avec chiens concernant **le nouveau règlement 2013 des chiens de sauvetage**, qui se déroulera le samedi 6 et dimanche 7 octobre 2012.

Monsieur Yannick DOUAUD responsable du Groupe de Travail des Chiens de Sauvetage encadrera cette formation.

L'organisation sera la suivante :

- **Arrivée des participants** le samedi 6 octobre 2012 à 9H00 au club canin d'Aspres sur Buech.
- **Découverte du règlement** de 9H00 à 12H00 à la Mairie d'Aspres sur Buëch.
- **Démonstration de l'obéissance, la dextérité et de la recherche** sur le terrain du club de 13H30 à 17H30.

Le rendez-vous des candidats se fera le samedi 6 octobre à 9H00 au club canin de Aspres sur Buech, le Chevalet, D 993 route de Valence, GPS : 5° 43' 41" EST, 44° 31' 18" NORD.

Le montant de l'inscription est de 42 euros par personne à l'ordre du club canin d'Aspres sur Buech. Le tarif comprend la formation et l'hébergement avec le petit déjeuner au gîte le Moulin de Montrond (prévoir votre couchage ou location sur place)

Un repas de 13 euros vous sera proposé le midi et, afin de permettre une bonne organisation, nous vous demandons de nous faire parvenir avant le 20 septembre 2012 vos engagements au siège social du Club Canin d'Aspres sur Buëch, rue des Andronnes, 05140 Aspres sur Buëch – Tel 06 98 35 82 70.

En espérant avoir le plaisir de vous compter parmi nous avec vos chiens à l'occasion de ce stage, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Président
Yannick DOUAUD